



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 juin 2011

SEANCE DU 20 JUIN 2011

PLACE DE LA BRECHE - AVENANTS N° 1  
POUR LE LOT N° 10 DU DCE 2 ET LOT N° 15  
DU DCE 3 - AVENANT N° 2 POUR LE LOT N°  
7 DU DCE 2

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
27 juin 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoint(s) :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Denis THOMMEROT -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

**Excusés :**

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**PLACE DE LA BRECHE - AVENANTS N° 1 POUR LE LOT N° 10 DU  
DCE 2 ET LOT N° 15 DU DCE 3 - AVENANT N° 2 POUR LE LOT N°  
7 DU DCE 2**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement (DSA) a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 6 juillet 2009.

Les travaux d'aménagement de la place de la Brèche ont été validés par différentes délibérations du Conseil municipal :

- 18 décembre 2009 : signature des huit marchés composant le DCE 1 « aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance ». Les travaux sont achevés depuis novembre 2010 ;
- 8 mars 2010 : signature des onze marchés nécessaires à la réalisation du parking et des ouvrages enterrés associés (DCE 2). Les travaux du parking ont débuté en mai 2010, pour une ouverture prévue en novembre 2011 ;
- 5 juillet 2010 : signature de douze marchés du DCE 3 « travaux de surface et lots secondaires ». Les travaux sont en cours ;
- 28 mars 2011 et 9 mai 2011 : signature du marché lot n°17 « menuiserie intérieures et bardage bois » du DCE 3 et du marché lot n°5 « pompe de relevage », composant le DCE 2 ;
- 31 mai 2010, 20 septembre 2010, 17 décembre 2010, 14 mars, 28 mars et 9 mai 2011 : validation des avenants pour plusieurs lots du DCE 2.

En cours de travaux, de nouvelles adaptations sont nécessaires.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Par ailleurs, les avenants supérieurs à 5 % du montant du marché, ont fait l'objet d'un avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 6 juin 2011.

Les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

N°	Lots	Entreprise	Montant marchés initiaux € TTC	Montant avenants précédents € TTC	Avenants				Montant marchés + avenants € TTC
					n°	Montant € TTC	%	% total	
<b>DCE 2</b>									
7	Métallerie industrielle et traditionnelle	MARCHET	1 370 015,63	46 683,90	2	17 408,81	1,27	4,68	1 434 108,34
10	Ventilation - Détection CO - Plomberie sanitaire	SOPAC	348 731,33	-	1	19 096,69	5,48		367 828,02
<b>DCE 3</b>									
15	Eclairage public des voiries - Feux tricolores	ETDE	365 847,49	-	1	15 115,30	4,13		380 962,79

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 pour le lot 10 du DCE 2 et le lot 15 du DCE 3 et l'avenant n° 2 pour le lot n° 7 du DCE 2.
- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer ces avenants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0  
 Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
 L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**